

Lettre à mes compatriotes

N° 14

DU FEDERALISME GLOBAL

Chers Valdôtains,

Plus la société dans laquelle nous vivons devient tentaculaire - Europe, mondialisation, libéralisme - plus les centres de décision s'éloignent des peuples et plus les dirigeants autonomistes valdôtains négligent de se référer au fédéralisme global pour développer leurs actions.

Tout se passe comme si cette notion soutenue et présentée par Emile Chanoux comme la solution pour le fonctionnement de notre Vallée et pour la maîtrise de notre destin, était désormais dépassée. Un coup de chapeau par-ci, un autre par-là, et le tour est joué.

C'est ainsi qu'un certain penseur d'Aoste, bien en cours, développe : « *il faut placer les écrits de Chanoux dans leur temps* » certes, ce serait idiot d'agir autrement ! Et il poursuit : il faut « *les traduire si besoin est* », évidemment, mais attention, « traduttore, traditore ! » car oublier les fondements de notre autonomie pour guider nos actions contemporaines, comme cela se passe en ce moment, devient catastrophique. Ce comportement relève de la faute grave, pour ne pas dire plus !

Plus la société monte haut et éloigne du peuple les centres de décision, plus nous devrions nous référer au fédéralisme global, sans crainte d'apparaître comme des retardataires, car, tôt ou tard, ces bulles très haut placées finiront par éclater et le Val d'Aoste sera bien heureux de n'avoir rien oublié des enseignements d'Emile Chanoux.

Cette appréciation n'a nullement l'intention de nuire à tous ces dirigeants, penseurs et élus dévoués, mais uniquement de leur poser la question suivante : un élu autonomiste valdôtain acquis au fédéralisme global doit-il se comporter sans cesse comme les autres élus ou doit-il agir en fonction de son choix ? Doit-il tout accepter ou doit-il, lorsque cela devient nécessaire, marquer sa différence ?

Si l'élu autonomiste ne se pose jamais la question de marquer sa différence tout au long de son mandat, c'est que nous nous trouvons devant un mystère. Ou bien, l'ensemble des partis, mouvements et élus du Val d'Aoste, tous confondus, ont adhéré au fédéralisme global sans que nous nous en apercevions ou bien, les dirigeants et élus autonomistes ont mis dans leur poche ce principe en posant leur mouchoir par-dessus.

Pourtant, une différence devrait apparaître de temps à autre. Il ne s'agit pas de se répéter chaque jour : fédéralisme global ! fédéralisme global ! Non, il s'agit de l'appliquer avec discernement et beaucoup de sérieux afin de gagner le peuple à ce principe.

Prenons quelques exemples :

Lorsque le parlement italien a été appelé à voter le traité constitutionnel européen en 2002. Etait-il indispensable et vital pour notre Vallée que le Sénateur Rollandin vote

exactement comme tous les autres parlementaires italiens ? Il y avait là une occasion de se montrer fédéraliste au sens développé par E. Chanoux (les régions autonomes n'étant même pas mentionnées dans le traité, aucun siège pour représenter la Vallée d'Aoste au parlement européen).

Soyons honnêtes, l'Europe se déclare et se veut fédéraliste, elle proclame même qu'elle veut appliquer le principe de subsidiarité, formidable ! Sauf que cette déclaration ne vise que les Etats et surtout pas les échelons les plus proches des peuples (régions et communes). Autrement dit, un fédéralisme de façade qui n'a, d'ailleurs, toujours pas fait ses preuves (l'affaire des bons d'essence)

Quelle belle occasion s'est présentée, alors, à Monsieur Rollandin de mettre en évidence le principe du fédéralisme global sans bouleverser l'Europe pour autant !
Dommage !

Or, l'évènement risque de se reproduire lorsque le parlement italien sera appelé une nouvelle fois à donner son avis sur la copie conforme de ce traité constitutionnel qui leur sera présentée dans quelques semaines. Pourtant, le Sénateur Perrin se proclame, lui aussi, un fidèle partisan du fédéralisme global. L'autonomiste Charles Perrin apaisera-t-il nos craintes à ce sujet ?

Quel enseignement ce serait pour tous les Italiens de découvrir une autre voie que celle qui leur est présentée comme inéluctable ! Quelle publicité pour le fédéralisme global, si les journaux – en bien ou en mal – devaient expliquer pourquoi le Sénateur de la Vallée a voté contre ou s'est abstenu pour marquer son attachement au fédéralisme !

Autre exemple : le référendum « propositivo » voté par le Conseil Régional en 2003. Pourquoi les autonomistes, partisans du fédéralisme global, n'ont-ils pas, immédiatement après le vote du Conseil régional, proposé un référendum afin que cette loi soit ratifiée par le peuple valdôtain ?

Le fédéralisme n'est pas entré dans la tête des valdôtains à partir du jour où Emile Chanoux l'a défini comme devant être le comportement de notre peuple, c'eut été trop beau et trop facile. Non, le fédéralisme global est un apprentissage de longue haleine et le devoir d'éduquer le peuple valdôtain dans ce sens revient aux mouvements autonomistes quels qu'ils soient et à tous les élus qui ont acceptés ce principe.

Si la loi votée en 2003 par le Conseil régional leur avait été soumise par le truchement de la voie référendaire, en application du fédéralisme global, elle aurait été discutée, assimilée et votée par des Valdôtains déjà bien informés, au lieu d'arriver dans un brouillard épais le 18 novembre dernier chez des citoyens peu sensibilisés à l'idée du référendum régional.

Il faut être clair, la démocratie l'exige. Ou bien, le principe du fédéralisme global n'a plus aucun sens et alors il faut le dire clairement et peut-être l'effacer de notre langage ou bien, il a toujours et plus que jamais son importance et les mouvements ainsi que les élus qui s'en inspirent doivent avoir la préoccupation de faire entrer ce principe dans l'esprit des citoyens en l'appliquant, même par votes contraires, chaque fois que l'opération se révèle utile ?

Le 14 décembre 2007

Parfait JANS